

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Tania Gagne

<https://www.cadre21.org/membres/14df5e6bf6727dda6b1953fa>

Date d'obtention : 2026-05-08 14:46:41

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Je retiens que je ne dois en aucun cas consulter les photos et que le protocole assure une prise en charge rapide et structurée. L'utilisation du questionnaire renforce la cohérence du processus et permet à l'intervenant de se sentir en confiance lors de son exécution. J'ai également compris que ce protocole contribue à diminuer les conséquences pour les adolescents en favorisant une intervention plus efficace et mieux encadrée.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Cette formation va renforcer ma confiance dans l'application rigoureuse du protocole, en m'assurant que chacune de mes interventions est réalisée avec bienveillance, dans le respect des exigences légales et selon une démarche structurée. Elle me permettra d'intervenir de manière plus soutenue et sécurisante, en sachant que les actions posées sont conformes aux bonnes pratiques et contribuent à protéger autant les adolescents que les intervenants. Maintenant, je sais exactement quoi faire face à cette situation.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Lors de mes prochaines interventions, je porterai une attention accrue à la confidentialité et aux limites de ce que je peux ou ne peux pas communiquer. Je veillerai à demeurer précise, factuelle et respectueuse du cadre établi afin d'éviter toute dérive ou interprétation. L'utilisation du questionnaire constituera un repère essentiel pour structurer mes interventions et m'assurer de ne pas partir dans toutes les directions, en maintenant un fil conducteur clair et conforme au protocole.